

ÉCOLE D'INFIRMIERS DE BLOC OPÉRATOIRE

CHU REIMS

45, rue Cognacq-Jay

51092 REIMS CEDEX

Tel: 03.26.78.74.66

E-mail: ecibo@chu-reims.fr



Promotions
2022-2024
2023-2025

PROJET PÉDAGOGIQUE
ÉCOLE D'INFIRMIERS DE BLOC OPÉRATOIRE



Introduction

La spécialité d'infirmier de bloc opératoire a vu le jour et a été instituée il y a plus de quarante ans par le décret n°71-388 du 21 mai 1971

Le décret du 27/04/2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier de bloc Opératoire, fait évoluer la formation donc la profession, évolution depuis longtemps souhaitée. Ainsi le diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire est désormais délivré par les établissements d'enseignement supérieur accrédités, ou co-accrédités par un arrêté des ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la santé et est reconnu au niveau VII (grade Master).

L'arrêté du 27/04/2022 précise les 5 blocs de compétences. L'inter professionnalité et le développement de la recherche prennent une place importante au cours de ces 4 semestres universitaires.

Le projet pédagogique de l'école d'infirmiers de bloc opératoire du CHU de Reims vise, à définir les orientations de la formation, la conception élaborée par l'école du CHU de Reims qui place l'étudiant au cœur de la formation.

Ainsi, ce projet pédagogique se veut être un repère et un guide à l'attention de :

- L'étudiant ;
- L'ARS Grand Est ;
- Les représentants de l'Etat dans la région Grand Est ;
- L'Université de Reims Champagne-Ardenne ;
- Les Directions du CHU de Reims ;
- Les Directions des Soins des établissements des étudiants en formation professionnelle sur l'école ;
- Les Directions des Soins des établissements recevant des stagiaires ;
- La Coordination de l'IRF du CHU de Reims ;
- Le Conseiller Scientifique de l'EIBO ;
- Les membres des sections compétentes ;
- Les enseignants vacataires ;
- Les cadres de santé et les professionnels recevant des stagiaires ;
- L'équipe pédagogique et administrative de l'EIBO.

SOMMAIRE

1	Les orientations de la formation	1
2	La conception générale de la formation	1
2.1	Le profil des candidats	1
2.2	Les valeurs de la formation	3
2.3	Les valeurs attendues chez l'étudiant	3
2.4	La finalité de la formation	4
2.5	Le profil attendu et les compétences attendues	4
3	La stratégie de développement de l'offre numérique	6
4	Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation	6
5	La stratégie d'analyse des besoins de l'étudiant en lien avec les employeurs et /ou du financeur concerné	7
6	Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap	7
7	L'individualisation des parcours et la stratégie de prévention de rupture de parcours	7
7.1	Le suivi de l'étudiant sur l'école	8
7.2	Le suivi en stage	8
8	La planification de l'alternance (cf. annexe ?)	8
9	Les listes des lieux et places de stages (cf. annexe ?)	9
10	Les modalités d'encadrement et de tutorat négociés avec les responsables des structures d'accueil	10
11	Les modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les étudiants	11
12	Les prestations offertes à la vie étudiante	11
12.1	L'environnement de l'école	11
13	Les indicateurs d'évaluation du projet pédagogique	12
Les annexes :		13
Annexe 1 : le plan d'accès à l'École d'Infirmiers de Bloc Opératoire		14
Annexe 2 : l'organigramme au 03/10/2022		15
Annexe 3 : la planification de l'alternance 2022/2024		16
Annexe 4 : la liste des terrains de stage agréés		17

1 Les orientations de la formation

Le métier IBODE repose sur un socle historique ancien. A ce titre, l'universitarisation, mise en place cette année, est un tournant marquant dans la formation et donc dans la construction identitaire des professionnels qui d'élèves deviennent des étudiants.

Les étudiants en école d'infirmiers de bloc opératoire vont progressivement intégrer et construire des représentations au fil des enseignements, des rencontres professionnelles, des expériences de stage, les amenant à construire leur propre identité professionnelle. L'identité professionnelle se construit d'après GOHIER, « *sur la base de l'identité personnelle par l'inscription de la personne dans des formes de vie sociale.* » L'identité professionnelle est fondée sur des représentations collectives et est le résultat d'une identification à l'autre (SAINSAULIEU, 1985). Cela induit une identification de soi par soi et de soi par les autres.

Le projet pédagogique est formalisé en référence à l'arrêté du 27 avril 2022. Il a pour objectif de « *former des infirmiers diplômés d'Etat à la polyvalence des soins infirmiers en secteur interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale et en secteur associé tel que la stérilisation* » (article 2 de l'arrêté du 27/04/2022) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Un infirmier de bloc opératoire apte à exercer les rôles d'assistant de chirurgie, instrumentiste et circulant
- Un infirmier de bloc opératoire apte à prendre en compte la gestion des risques liée à l'activité et à l'environnement du secteur où il exerce et notamment contre la lutte des infections associées aux soins
- Un infirmier de bloc opératoire bénéficiant d'un savoir professionnel lui permettant d'affirmer son identité professionnelle

L'école d'infirmiers de bloc opératoire accueille des apprenants issus de plusieurs horizons. C'est un infirmier diplômé d'Etat qui soit :

- Poursuit sa formation initiale en soins infirmiers validée par l'obtention du diplôme d'Etat
- A un exercice professionnel en service de soins,
- A un parcours de validation de l'expérience (VAE) permettant l'obtention du diplôme d'Etat
- A un parcours d'apprentissage

Ainsi, l'étudiant infirmier de bloc opératoire (EIBO), en suivant la formation d'infirmier de bloc opératoire, s'inscrit dans une démarche de spécialisation et de professionnalisation

2 La conception générale de la formation

2.1 Le profil des étudiants

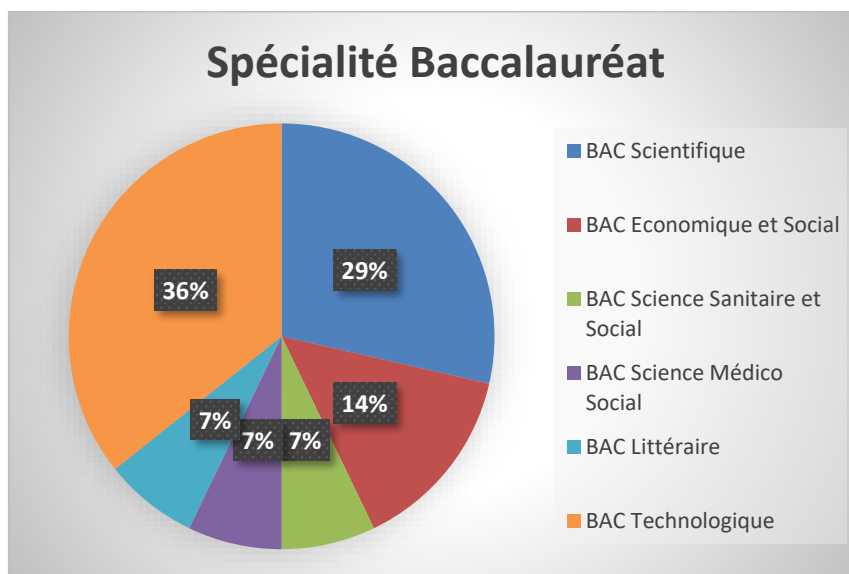
L'école a un agrément de 25 apprenants par année de formation délivrée par l'ARS Grand Est. Suivant l'arrêté du 27/04/2022 elle accueille des étudiants en formation professionnelle continue, en post continuum d'étude post IFSI et en contrat d'apprentissage.

La promotion 2022/2024 est composée de 14 étudiants issus dont la moyenne d'âge est de 32 ans.

Répartition des étudiants :

- 12 en formation professionnelle continue issus du secteur public :
 - 1 d'un établissement privé lucratif (Clinique Epernay)
 - 1 d'un établissement privé à but non lucratif (Institut Godinot)
 - 10 d'établissements publics (4 CHU Reims, 1 CH Epernay, 2 CH Laon, 1 CH Châlons en Champagne, 1 CH Rethel, 1 Polynésie Française)
- 2 en continuum d'études post IFSI dont :
 - 1 en autofinancement
 - 1 embauchée par un établissement de secteur public (CH Charleville Mézières)

Niveau d'études à leur entrée en formation des étudiants

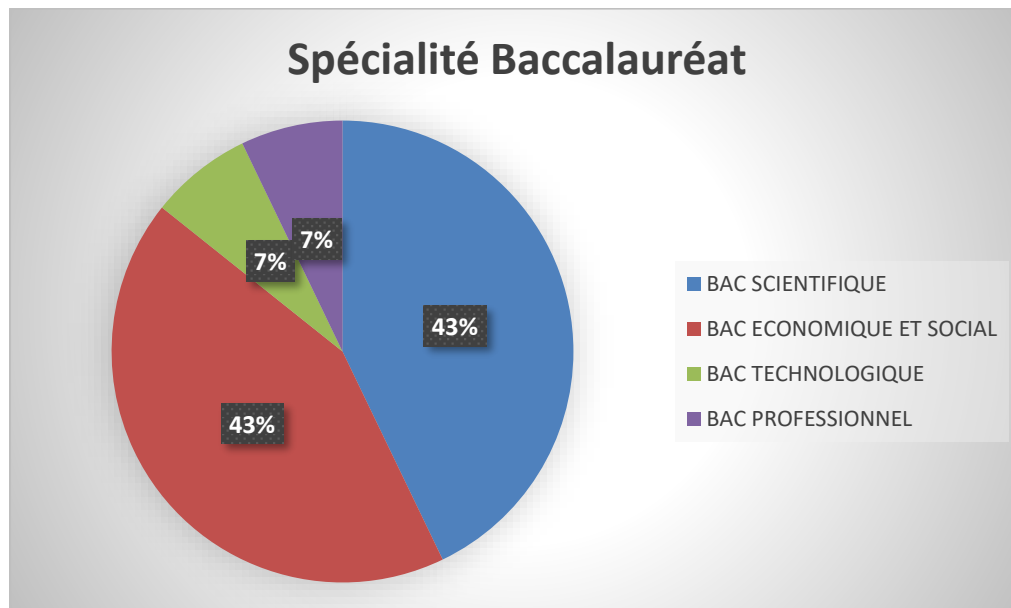


La promotion 2023/2025 est composée de 16 étudiants issus dont la moyenne d'âge est de 29 ans.

Répartition des étudiants :

- 1 issue des Hôpitaux des Armées
- 11 en formation professionnelle continue issus du secteur public
 - 4 du CHU Reims,
 - 1 du CH Saint-Dizier,
 - 1 du CH Saint-Quentin,
 - 2 du CH Châlons en Champagne, (dont une en redoublement de 2020)
 - 1 du CH Rethel,
 - 1 du CH Château Thierry
 - 1 du Ch de Soissons
- 2 en continuum d'études post IFSI dont :
 - 1 en autofinancement
 - 1 embauchée par un établissement de secteur public (CHU REIMS)
- 2 en contrat d'apprentissage (Clinique de Chaumont et Polyclinique GCS Territorial Ardenne Nord)

Niveau d'études à leur entrée en formation



2.2 Les valeurs de la formation

Les valeurs humaines telles que la bienveillance, le respect d'autrui, la tolérance, l'honnêteté, la solidarité, l'entraide, l'altruisme, l'équité, l'empathie, l'écoute et l'ouverture d'esprit sont le socle du projet pédagogique.

2.3 Les valeurs attendues chez l'étudiant

L'étudiant infirmier de bloc opératoire est avant tout un soignant qui prend soin de façon holistique, de la personne soignée en se référant à une morale et une éthique. Les fondements philosophiques et éthiques du soin au bloc opératoire renvoient aux valeurs suivantes :

- Le respect, envers :
 - l'opéré à chacune des étapes de sa prise en soins pré, per et post opératoire avec tolérance et empathie,
 - les professionnels de terrain,
 - les relations entre les individus au sein de la structure de formation (la vie collective, l'environnement de travail que ce soit les locaux, le matériel mais aussi l'environnement extérieur.

- La responsabilité : savoir prendre des décisions dans son champ de compétences en s'affirmant dans un positionnement professionnel et s'inscrire dans la continuité des soins selon une logique de transparence et de complémentarité autour d'un processus de soins collectif.

- La réflexivité : être capable de prendre du recul par rapport à sa pratique soignante et l'analyser pour progresser.
- L'autonomie : être capable d'agir avec réflexion d'assumer ses choix pour une prise en soins qualitative et sécuritaire de la personne soignée.

2.4 La finalité de la formation

La formation vise la prise en soins holistique de la personne soignée, dans toutes ses dimensions (physique, psychologique, socio-économique et culturelle) en développant des compétences techniques, relationnelles, déontologiques et éthiques. Elle ambitionne le développement de l'autonomie et de la capacité à innover de l'apprenant. Elle lui permet de mettre en œuvre une communication professionnelle pertinente et de s'adapter aux situations diverses rencontrées avec la rigueur professionnelle nécessaire. Elle supervise l'apprentissage clinique et encourage la pratique réflexive qui selon Donnay, « englobe à la fois une réflexion sur la situation et une réflexion sur la réflexion » ; elle favorise « l'auto-évaluation, et les rétroactions objectives et positives » (Pelaccia, 2018)

Cette formation est dite professionnalisante, c'est-à-dire qu'elle ne fournit pas des outils clefs en main, mais vise à ce que les apprenants, acteurs de leur formation, soient capables de développer en permanence, des connaissances, des savoirs et des compétences réflexives notamment, « à partir des process d'action » (Wittorski, 2017), les rendant ainsi capables d'adapter leur activité à un environnement professionnel instable, sujet aux aléas et en permanente évolution. Ils sont garants de la qualité et de la sécurité des soins, dans le respect des aspects éthiques, déontologiques et juridiques au sein d'une équipe pluri professionnelle.

L'Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'État est capable de gérer les risques inhérents à l'activité et à l'environnement du secteur où il exerce et notamment la lutte contre les infections associées aux soins. Il s'inscrit donc dans une démarche d'amélioration de la qualité et de gestion des risques.

Au terme de la formation, l'étudiant infirmier de bloc opératoire doit être capable de :

- Élaborer un processus de soins infirmiers personnalisé au contexte de l'activité,
- Garantir et faire respecter les règles d'hygiène, la sécurité des personnes dans le contexte technologique des secteurs d'activités,
- Dispenser des soins adaptés aux différentes techniques chirurgicales en garantissant la sécurité des personnes soignées, des professionnels et de l'environnement,
- Travailler en équipe et participer à la formation des personnels,
- Agir comme partenaire de santé dans le cadre législatif et réglementaire, déontologique et éthique

2.5 Le profil-et les compétences attendues

Aujourd'hui, la formation IBODE prépare à l'exercice d'un métier dont la polyvalence dans les fonctions de circulant, instrumentiste et assistance de chirurgie, dans les diverses spécialités. L'exigence d'acquisition de compétences confère d'importantes responsabilités et, nécessite une autonomie de décision dans son domaine de responsabilité.

L'IBODE, depuis la parution du décret du 27 janvier 2015, a vu son champ de compétence évoluer ; il devient un collaborateur du chirurgien, gagnant en autonomie puisque certains actes exclusifs peuvent être réalisés en dehors de la présence chirurgicale.

Le but d'un système de formation professionnelle est de permettre à des professionnels en exercice de développer leurs compétences. Sous ce terme est désignée « *une combinaison de connaissances, capacités et comportements directement utile et mise en œuvre dans un contexte professionnel.* » (Le Boterf, Barzucchetti, Vincent, 1992, p. 33).

En effet la compétence d'un professionnel ne se limite pas à la seule maîtrise de la technique mais elle met en jeu également la qualité relationnelle de celui-ci ainsi que sa capacité à mobiliser ses connaissances en situation. La compétence est bien la maîtrise d'un savoir-faire opérationnel requis à la réalisation d'activités dans une situation déterminée. Elle « *est une intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances acquises et les transforment.* » (Zarifian, 1999, p. 70)

L'arrêté du 27 avril 2022 décline la formation en réingénierie pour acquérir 9 compétences réparties sous 5 blocs de compétences

Blocs de compétences	compétences
Bloc 1 : Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soin en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	Compétence 1 : connaître et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptées aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique
	Compétence 2 : mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques
Bloc 2 : Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance de chirurgie au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	Compétence 3 : identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne
Bloc 3 : organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés	Compétence 4 : organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire
	Compétence 5 : conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés
	Compétence 6 : mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et de prévention du risque infectieux dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés
Bloc 4 : information et formation des	Compétence 7 : former et informer les

Blocs de compétences	compétences
professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	professionnels et les personnes en formation
Bloc 5 : veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques	Compétence 8 : rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
	Compétence 9 : évaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires

- [La stratégie de développement de l'offre numérique](#)

Aujourd'hui, l'offre numérique occupe une place importante dans notre vie professionnelle et personnelle. Elle est devenue une nécessité et modifie le processus d'apprentissage et d'enseignement.

L'IRF est équipé en WIFI. Des postes informatiques et scanners sont mis à disposition au CDI. Ils offrent un accès aux différents logiciels pour la réalisation des travaux demandés. Un technicien audiovisuel assure l'entretien du parc informatique et son bon fonctionnement.

L'école d'infirmiers de bloc opératoire du CHU de Reims propose notamment :

- Un code d'accès wifi délivré pour chaque étudiant,
- L'utilisation de Microsoft Teams pour la dispensation de cours à distance,
- L'envoi numérique du planning des cours,
- La plateforme Moodle : plateforme d'apprentissage permettant aux enseignants de mettre à disposition des cours et des activités à disposition des étudiants qui ont ainsi la possibilité de se connecter, n'importe quand, n'importe où sur n'importe quel terminal

- [Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation](#)

L'EIBO, au terme de sa formation sera capable de :

- Identifier et analyser les besoins spécifiques de la personne opérée et de ses proches
- Mettre en œuvre des soins infirmiers adaptés à la personne soignée en analysant ses besoins le contexte interventionnel
- Mettre en œuvre les techniques inhérentes aux trois rôles selon le type et les modalités de l'intervention en identifiant les risques pour anticiper les étapes de l'intervention en pré, per et post opératoire,
- Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en gérant les risques encourus par la personne opérée,
- Organiser et coordonner les activités de soins dans une démarche de qualité de gestion et prévention des risques, notamment le risque infectieux,
- Exercer sa fonction de tuteur,
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- Evaluer et améliorer sa pratique professionnelle par une démarche réflexive acquise.
- Avoir l'attestation de formation tuteur

- [La stratégie d'analyse des besoins de l'étudiant en lien avec les employeurs et /ou du financeur concerné](#)

Pendant toute la durée de la formation de l'apprenant, l'école d'infirmiers de bloc opératoire du CHU de REIMS maintient son étroite collaboration avec les employeurs. Plusieurs actions sont ainsi menées et suivies :

- Des réunions d'informations et de partage avec les employeurs (direction, cadre de santé,...) sont prévues tout le long de la durée de la formation
 - Des rencontres sur les lieux d'exercice pour accompagner les professionnels de terrain dans leur mission de tutorat des apprenants
 - La mise à disposition des documents : envoi et site internet
 - L'évaluation de la satisfaction de la formation par un questionnaire destiné aux employeurs à remplir
-
- Le plan attractivité – fidélisation ARS : ce plan a été initié en 2019 et vise à permettre le maintien des effectifs nécessaires aux établissements dans les métiers de santé en tension dont les infirmiers de bloc opératoire font partie. L'ARS anime des réunions de concertation des 3 écoles IBODE du Grand Est-ce qui permet une coordination des sélections et facilite le partage d'informations.

- [Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap](#)

Une journée d'accueil est identifiée en début de formation. Au cours de cette journée, est présenté le programme de l'année de formation découpée en 2 semestres. Les étudiants de la promotion précédente «*parrainent*» un étudiant de la nouvelle promotion.

Concernant les étudiants en situation de Handicap, des référents sont identifiés pour l'IRF et des informations sont disponibles sur le site internet ou sous forme de flyer. Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) de l'URCA est aussi à la disposition des étudiants pour qu'ils puissent suivre leur formation dans des conditions optimales

- [L'individualisation des parcours et la stratégie de prévention de rupture de parcours](#)

Tout au long de sa formation, l'étudiant bénéficie d'un accompagnement individualisé. Selon Maela PAUL, « *dans l'accompagnement, l'individu accompagné est considéré comme un sujet autonome, actif et responsable.* »

L'objectif visé au cours de la formation IBODE est l'individualisation, la socialisation, l'autonomisation et la responsabilisation de l'étudiant.

L'accompagnant, tuteur de stage, encadrant de proximité ou formateur de l'école, suit l'étudiant dans son évolution et favorise le développement de sa capacité d'analyse dans une critique structurée et constructive. Il repère les capacités de l'apprenant pour les valoriser et le guide pour s'autoévaluer. Il l'aide à travailler sur ses axes d'amélioration et réajuste au regard de ses difficultés

7.1 Le suivi de l'étudiant à l'école

Indispensable à la professionnalisation, le suivi pédagogique individuel et collectif permet :

- D'identifier en début de formation les acquis professionnels et déterminer les besoins personnels de formation de l'étudiant
- D'évaluer ses méthodes de travail,
- D'accompagner chaque étudiant dans ses apprentissages et dans son processus de professionnalisation
- De se positionner dans ses acquisitions en fonction de ses résultats et de réajuster

« La posture d'accompagnement place l'accompagnant dans une situation paradoxale entre le désir d'aider et celui de laisser de l'autonomie à l'étudiant, entre le laisser libre et lui imposer quelques contraintes pour l'aider à sortir de sa situation. » (Maela PAUL). Par ce suivi individuel, le formateur a pour objectif de développer l'autonomie, la réflexivité et la responsabilisation de l'étudiant dans la « gestion » de son parcours de formation.

Ces suivis sont organisés de façon régulière selon les étapes de la formation et la demande de l'étudiant ou du formateur référent.

7.2 Le suivi en stage

L'étudiant dispose pour les stages d'un document de suivi personnel. Il s'agit d'un outil d'auto-évaluation, utilisé lors des enseignements cliniques et du suivi pédagogique.

Les formateurs de l'école sont en lien avec le maître de stage et le tuteur. Dans un objectif d'accompagnement pédagogique, ils peuvent se déplacer sur le lieu de stage à leur initiative ou à la demande de l'étudiant ou de celle du tuteur de stage afin d'assurer un suivi personnalisé de l'étudiant en stage. Les appréciations de stage, écrites par les tuteurs ou les maîtres de stage sont aussi des supports du suivi pédagogique.

- [La planification de l'alternance](#) (cf. annexe 3)

La formation IBODE est organisée en alternance entre stages et école. C'est une alternance intégrative basée sur l'étude des situations. L'alternance intégrative vise à créer de la cohérence et à établir des liens entre les apprentissages faits sur les lieux de formation

L'alternance s'entend ici de deux manières : l'alternance entre le milieu professionnel (stage) et le milieu de la formation (EIBODE) et l'alternance entre l'acquisition de connaissances (enseignements théoriques) et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles (enseignements cliniques) avec « la mobilisation de ces connaissances et savoir-faire dans des situations de soins ... s'appuyant sur la maîtrise des concepts, la pratique régulière de l'analyse des situations professionnelles ».

L'alternance intégrative se caractérise donc par une nécessité de mise en cohérence des périodes de stage et des enseignements. Pour cela, sur le terrain et lors des cours théoriques, l'action de l'ensemble des acteurs de l'encadrement est totalement collaborative. Ce processus permet des interactions entre savoirs théoriques et savoirs pratiques, que l'apprenant s'approprie, construit et transforme en compétences professionnelles. C'est la forme la plus difficile à construire. L'alternance intégrative nécessite un fort investissement des professionnels qui participent à l'intégration des

savoirs expérimentiels et aide l'apprenant à en dégager des connaissances fondamentales, la diversité des lieux d'apprentissage cliniques proposés aux étudiants renforce l'analyse objective à partir de la mesure des écarts rencontrés, au regard de la réglementation et des apports théoriques, et les incite à proposer des solutions. Ces apprentissages expérimentiels sont constitués par un travail réflexif sur le vécu, et une transformation de l'expérience en connaissances, que l'apprenant s'approprie par résolution de problèmes. L'entrée peut se faire par la complexité, dès lors que les situations rencontrées ont du sens et sont susceptibles d'apporter une réponse aux problèmes que se pose l'apprenant.

L'alternance intégrative doit donc permettre le développement de compétences pour être efficiente. Les enseignements planifiés à l'EIBO et les activités professionnelles réalisées sur les lieux de stage doivent s'articuler, se mettre en lien, pour qu'elles puissent prendre sens pour l'étudiant. Les connaissances théoriques transférables en situations professionnelles favorisent la construction des compétences professionnelles. Ainsi l'étudiant sera en devenir d'acquérir les 5 blocs de compétences du référentiel, où, « la compétence désigne une prise d'initiatives et de responsabilités que l'individu exprime dans l'affrontement réussi aux enjeux et problèmes qui caractérisent les situations de travail que cet individu prend en charge », « la compétence est une intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances acquises et les transforme avec d'autant plus de force que la diversité les augmente... », « La compétence est la faculté à mobiliser des réseaux d'acteurs autour des mêmes situations, à partager des enjeux, à assumer des domaines de responsabilité ». (Zarifian, 2004)

La formation se déroule sur 20 mois, répartis en 4 semestres de 21 semaines chacun sur 2 années universitaires.

La promotion 2022/2024 est en 2^{ème} année universitaire, soit :

- Semestre 3 : du 11/09/2023 au 02/02/2024
 - Semestre 4 : du 05/02/2024 au 28/06/2024
- } 2^{ème} année universitaire

La promotion 2023/2025 est en 1^{ère} année universitaire soit :

- Semestre 1 : du 11/09/2023 au 02/02/2024
 - Semestre 2 : du 05/02/2024 au 28/06/2024
- } 1^{ère} année universitaire

Pour les apprenants en formation professionnelle de cette promotion, ceux-ci sont mis à la disposition de l'employeur du 01/07/2024 au 09/09/2024

- [Les listes des lieux et places de stages](#) (cf. annexe 4)

Selon l'arrêté du 27/04/2022, 47 semaines de stage dont les terrains sont représentatifs des différentes situations professionnelles sont planifiées tout le long du cursus de la formation pour acquérir les 9 compétences et valider les 5 blocs de compétences. : Ces semaines de stages sont répartis ainsi :

Intitulé du stage	Caractère	durée
recherche	obligatoire	4 semaines
Chirurgie viscérale et vasculaire	obligatoire	8 semaines
Chirurgie ostéo-articulaire	obligatoire	8 semaines

Assistance chirurgicale	obligatoire	6 semaines
Hygiène, stérilisation, endoscopie, radiologie interventionnelle	obligatoire	4 semaines
Autres disciplines chirurgicales	optionnel	17 semaines

La promotion 2022/2024 :

Les étudiants ont effectué une partie des stages obligatoires au cours de la 1^{ère} année, soit dans les secteurs associés (hygiène, stérilisation, endoscopie et radiologie interventionnelle. Ces stages ont été affectés en fonction du parcours de l'étudiant, de son projet professionnel et des disponibilités d'offre des terrains de stage.

Pour cette 2^{ème} année universitaire, l'apprentissage clinique occupe une grande partie de l'alternance. Ainsi l'étudiant se dirige vers la professionnalisation.

Deux périodes de stage d'assistance de chirurgie sont planifiées en semestre 3 et 4. Ce qui permettra à l'équipe pédagogique d'y affecter les étudiants au regard de l'acquisition de leurs compétences sur une de ces deux pages identifiées

Le stage Recherche de 4 semaines se déroulera au mois de janvier et permettra aux étudiants de mener leur enquête pour leur travail de recherche.

La promotion 2023/2025 :

La trame générale du parcours de stage s'établit en concertation avec l'équipe pédagogique, en fonction du projet professionnel de l'étudiant, de ses expériences, du travail de mémoire réalisé, des compétences restant à développer. Elle est remise aux étudiants en début de formation et en cas de changement

Le stage doit permettre aux étudiants d'acquérir, en sus des 9 compétences, une posture réflexive :

- En questionnant sa pratique avec l'aide des professionnels,
- D'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles,
- De prendre des initiatives et des responsabilités progressivement,
- De confronter ses idées, ses opinions et son savoir-faire à celle des professionnels,
- De prendre la distance nécessaire pour canaliser ses émotions et ses inquiétudes,
- De centrer son écoute sur la personne soignée et proposer des soins de qualité personnalisés

- [Les modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil](#)

Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage. Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de jours fériés sont possibles dès lors que l'étudiant bénéficie d'un encadrement. L'école d'infirmiers de bloc opératoire a demandé aux terrains de stage un livret d'accueil spécifique comprenant diverses rubriques telles que :

- Les éléments d'information nécessaires à la compréhension du fonctionnement du lieu de stage,

- Les situations les plus fréquentes devant lesquelles l'étudiant pourra se retrouver,
- Les actes et activités qui lui sont proposés
- Les éléments de compétences plus spécifiques qu'il pourra acquérir,
- La liste des ressources offertes à l'étudiant dans le stage,
- Les modalités d'accueil et d'encadrement,
- Les règles d'organisation en stage : horaires, présence, obligations diverses.

- [Les modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les étudiants](#)

Un questionnaire en ligne est à disposition de l'étudiant. Les résultats sont traités à la fin de chaque semestre par l'adjointe administrative. Des actions d'amélioration sont proposées

- [Les prestations offertes à la vie étudiante](#)

12.1 L'environnement de l'école

L'EIBODE de Reims est située sur le site du CHU de Reims, à proximité de toutes ses infrastructures (pôle logistique et laboratoire GHT) ainsi que de l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) de médecine composée des facultés de médecine, de pharmacie et d'odontologie.

Il fait partie de l'Institut Régional de Formation (IRF) regroupant dans un même bâtiment 11 formations paramédicales et l'école de Sage-Femme. Ces 11 autres formations sont :

- l'Institut de Formation en Soins Infirmiers
- les 2 spécialisations de l'infirmière, en sus de l'EIBODE : écoles d'Infirmiers anesthésistes (EIADE) et d'infirmiers puéricultrices (IPDE)
- l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)
- les Instituts de Formation d'Aide-Soignant (IFAS) et d'Auxiliaire de Puériculture (IFAP)
- les Instituts de Formation d'Ambulancier (IFA), d'Auxiliaire Ambulancier et des Assistants de Régulation Médicale (IFARM)
- les Instituts de Formation des Masseurs Kinésithérapeutes (IFMK) et de Manipulateurs en Electroradiologie Médicale (IFMEM)
- l'Ecole de Sage-Femme (ESF)

L'Institut Régional de Formation (IRF) est intégré dans le Pôle Ressources Humaines-Organisation des Soins-Formation-Relations Sociales du CHU de Reims, établissement support de l'EIBO. La Directrice Générale du CHU à ce titre est la représentante légale de l'école.

Ainsi, l'école dispose de :

- A l'IRF du centre de simulation, du centre de documentation interne, d'une lingerie, de vestiaires, des espaces de détente sur les 4 niveaux
- Dans l'enceinte du CHU, le restaurant du personnel, les relais H
- A la faculté de médecine de la bibliothèque universitaire, du centre de simulation procédurale, du laboratoire d'anatomie.

La vie étudiante est un élément clé pour entretenir un climat serein propice aux études. Elle se traduit par l'entretien d'un dialogue constructif et par l'implication de tous, acteurs de formation, direction et étudiants dans les projets d'évolution de l'organisation.

Des réunions de vie étudiante sont programmées annuellement avec les délégués élus. Ces réunions sont communes à l'IRF pour la promotion de projets communs et le développement d'une dynamique IRF.

Chaque année, l'IRF organise une journée portes ouvertes : cet événement permet aux futurs étudiants de découvrir la structure et de se familiariser avec une multitude de cursus et de métiers de la santé. A travers différents stands répartis sur l'ensemble du bâtiment, chacun s'informe, échange avec les représentants et les étudiants en formation des 11 écoles et instituts qui composent l'IRF, mais également avec d'autres professionnels (diététicien, ergothérapeute, technicien de laboratoire, psychomotricien...) venus présenter leur parcours et leur métier. Indispensable pour la représentativité de nos dispositifs de formation, cet événement est aussi une opportunité pour les étudiants qui y participent, de valoriser leur formation, leurs futurs métiers et d'échanger autour de leurs valeurs du soin.

Depuis 2015, des conférences débat sont organisées sur des thématiques rapprochant les étudiants et formateurs de l'IRF.

- [Les indicateurs d'évaluation du projet pédagogique](#)

A la fin de chaque semestre, les étudiants sont sollicités pour évaluer le contenu des enseignements théoriques, cliniques et en fin de deuxième année sur l'atteinte des objectifs de formation

Ce bilan de fin de semestre est proposé aux étudiants via une grille de recueil préétablie selon des critères abordés d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Chaque critère est décliné en sous-critères pour lesquels les étudiants sont invités à se positionner

Ces résultats servent de réajustement pour l'équipe pédagogique et pour l'élaboration du futur projet pédagogique.

Tous les étudiants ont accès à la déclaration des événements indésirables en ligne via le logiciel «BlueMédi» du site internet du CHU ou en adressant un courrier à l'adresse suivante : reclamationirf@chu-reims.fr. Toutes les déclarations sont étudiées en comité qualité de l'IRF et donnent lieu à une réponse personnalisée s'il y a lieu

L'EIBODE, comme l'ensemble des formations de l'IRF, est engagée dans une démarche qualité. Cette démarche s'appuie sur la réglementation en vigueur et le Référentiel National Qualité (RNQ).

Des auditeurs internes à l'IRF sont identifiés et mobilisés pour décliner une politique qualité inscrite dans une démarche continue d'amélioration des prestations.

La direction Qualité Gestion des Risques du CHU est un partenaire expert pour le suivi des plans d'actions d'amélioration élaborés à partir des événements déclarés ou la prévention des risques.

L'audit de certification s'est déroulé les 08 et 09 juin 2023 pour l'IRF et le CHU. Aucune non-conformité n'a été relevée par l'auditeur.

Les annexes :

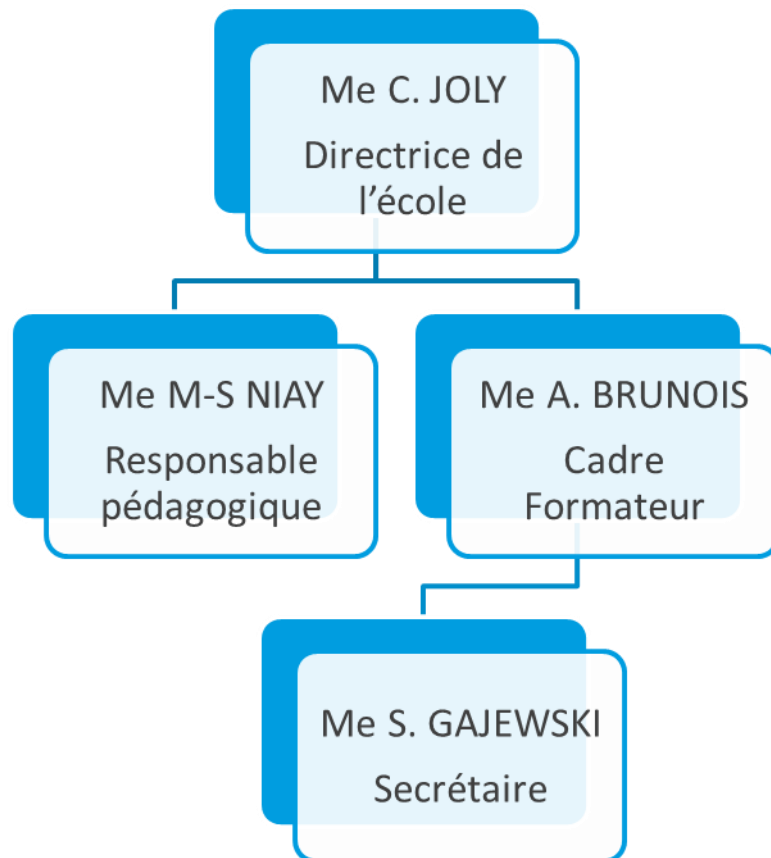
- Annexe 1 : le plan d'accès à l'École d'Infirmiers de Bloc Opératoire
- Annexe 2 : l'organigramme au 11/09/2023
- Annexe 3 : la planification de l'alternance 2023/2024
- Annexe 4 : la liste des terrains de stage agréés

Annexe 1 : le plan d'accès à l'École d'Infirmiers de Bloc Opératoire



Pôle IRF
 Institut Régional de Formation
 Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire

Annexe 2 : l'organigramme au 11/09/2023



Annexe 3 : la planification de la formation universitaire IBODE

Année 2023/2024

mois	semaine	2022/2024 semestre 3	2023/2025 semestre 1	mois	semaine	2022/2024 semestre 4	2023/2025 semestre 2
sept-23	37	cours	cours	févr-24	6	stage	cours
	38	cours	cours		7	stage	cours
	39	stage	cours		8	stage	cours
	40	stage	cours		9	stage	cours
oct-23	41	stage	cours	mars-24	10	stage	cours
	42	stage	stage		11	stage	cours
	43	stage	stage		12	stage	stage
	44	cours	cours		13	stage	stage
nov-23	45	cours	cours	avr-24	14	stage	stage
	46	stage	cours		15	stage	stage
	47	stage	cours		16	cours	stage
	48	stage	cours		17	congés	congés
	49	stage	cours		18	stage	cours
déc-23	50	stage	stage	mai-24	19	stage	cours
	51	stage	stage		20	stage	cours
	52	congés	congés		21	stage	cours
	1	cours	stage		22	stage	cours
janv-24	2	stage	stage	juin-24	23	stage	cours
	3	stage	stage		24	stage	cours
	4	stage	stage		25	stage	cours
	5	stage	stage		26	cours	cours

Promotion 2023/2025							
semestre 1 : du 11/09/2023 au 02/02/2024							
semestre 2 : du 05/02/2024 au 28/06/2024							
du 01/07/2024 au 06/09/2024 : retour chez l'employeur avec solde de congés annuels à poser							
Promotion 2022/2024							
semestre 3 : du 11/09/2023 au 04/02/2024							
semestre 4 : du 05/02/2024 au 28/06/2024							
Fin cursus Formation universitaire : 28/06/2024							

Annexe 4 : la liste des terrains de stage agréés

Département	Etablissement	Statut	Ville	Spécialité
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Viscéral
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Urologie
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Vasculaire
51	CHU	PUBLIC	REIMS	ORL
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Ophthalmologie
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Thoracique
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Cardiaque
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Ostéo-articulaire
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Neurochirurgie
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Plastique
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Pédiatrie
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Gynécologie
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Hygiène
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Endoscopie
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Stérilisation
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Cardiologie interventionnelle
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Neuroradiologie
51	Institut Godinot	PRIVE NON LUCRATIF	REIMS	Gynécologie
51	Courlancy-Santé	PRIVE	REIMS	Ostéo-articulaire
51	SCM des Orthopédistes Courlancy	PRIVE	REIMS	Ostéo-articulaire
51	Courlancy-Santé	PRIVE	BEZANNES	Vasculaire
51	Courlancy-Santé	PRIVE	BEZANNES	Cardiologie interventionnelle
51	Courlancy-Santé	PRIVE	BEZANNES	Endoscopie
51	SCM Chirurgiens Thoraciques Vasculaire	PRIVE	BEZANNES	Vasculaire
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Viscéral
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Urologie
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Urologie
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Ostéo-articulaire
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Endoscopie
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Hygiène

Département	Etablissement	Statut	Ville	Spécialité
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Stérilisation
51	Centre Hospitalier Auban Moët	PUBLIC	EPERNAY	Pluridisciplinaire
51	Centre Hospitalier Auban Moët	PUBLIC	EPERNAY	Ostéo-articulaire
51	Centre Hospitalier Auban Moët	PUBLIC	EPERNAY	Hygiène
51	Centre Hospitalier Auban Moët	PUBLIC	EPERNAY	Endoscopie
51	Centre Hospitalier Auban Moët	PUBLIC	EPERNAY	Stérilisation
.02	Centre Hospitalier Jeanne de Navarre	PUBLIC	CHATEAU THIERRY	Hygiène
.02	Centre Hospitalier Jeanne de Navarre	PUBLIC	CHATEAU THIERRY	Endoscopie
.02	Centre Hospitalier Jeanne de Navarre	PUBLIC	CHATEAU THIERRY	Stérilisation
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	LAON	Ostéo-articulaire
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	LAON	Viscéral
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	LAON	Urologie
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	LAON	Endoscopie
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Viscéral
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Viscéral
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Gynécologie
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Ostéo-articulaire
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Hygiène
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Endoscopie
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Stérilisation
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Cardiologie interventionnelle
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	ST QUENTIN	Viscéral
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	ST QUENTIN	Vasculaire
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	ST QUENTIN	Ostéo-articulaire
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	ST QUENTIN	Endoscopie
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	ST QUENTIN	Hygiène
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	ST QUENTIN	Stérilisation
10	Centre Hospitalier Simone Veil	PUBLIC	TROYES	Viscéral
10	Centre Hospitalier Simone Veil	PUBLIC	TROYES	Vasculaire
10	Centre Hospitalier Simone Veil	PUBLIC	TROYES	Vasculaire
10	Centre Hospitalier	PUBLIC	TROYES	Ostéo-articulaire

Département	Etablissement	Statut	Ville	Spécialité
	Simone Veil			
10	Centre Hospitalier Simone Veil	PUBLIC	TROYES	Gynécologie
10	Centre Hospitalier Simone Veil	PUBLIC	TROYES	Hygiène
10	Centre Hospitalier Simone Veil	PUBLIC	TROYES	Endoscopie
10	Centre Hospitalier Simone Veil	PUBLIC	TROYES	Stérilisation
10	Clinique Montier-la-Celle	PRIVE	TROYES	Vasculaire
10	Clinique Montier-la-Celle	PRIVE	TROYES	Urologie
10	Hôpital privé de l'Aube	PRIVE	TROYES	Vasculaire
.08	CHINA	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Viscéral
.08	CHINA	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Urologie
.08	CHINA	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Ostéo-articulaire
.08	CHINA	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Gynécologie
.08	CHINA ou GCS-TAN	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Hygiène
.08	CHINA	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Endoscopie
.08	CHINA ou GCS-TAN	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Stérilisation
.08	CHINA	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Cardiologie interventionnelle
.08	GCS-TAN	PRIVE	CHARLEVILLE MEZIERES	Viscéral
.08	GCS-TAN	PRIVE	CHARLEVILLE MEZIERES	Ostéo-articulaire
.08	Groupe Hospitalier Sud Ardennes	PUBLIC	RETHEL	Pluridisciplinaire
.08	Groupe Hospitalier Sud Ardennes	PUBLIC	RETHEL	Endoscopie
.08	Groupe Hospitalier Sud Ardennes	PUBLIC	RETHEL	Hygiène
52	CH Geneviève De Gaulle Anthoiz	PUBLIC	ST DIZIER	Viscéral
52	CH Geneviève De Gaulle Anthoiz	PUBLIC	ST DIZIER	Ostéo-articulaire
52	CH Geneviève De Gaulle Anthoiz	PUBLIC	ST DIZIER	Gynécologie
52	CH Geneviève De Gaulle Anthoiz	PUBLIC	ST DIZIER	ORL

Département	Etablissement	Statut	Ville	Spécialité
52	CH Geneviève De Gaulle Anthoiz	PUBLIC	ST DIZIER	Endoscopie
52	CH Geneviève De Gaulle Anthoiz	PUBLIC	ST DIZIER	Hygiène
52	CH Geneviève De Gaulle Anthoiz	PUBLIC	ST DIZIER	Stérilisation
52	CH Chaumont	PRIVE	CHAUMONT	Viscéral
52	CH Chaumont	PRIVE	CHAUMONT	Ostéo-articulaire
52	CH Chaumont	PRIVE	CHAUMONT	Endoscopie
52	CH Chaumont	PUBLIC	CHAUMONT	Stérilisation
60	CH Compiègne	PUBLIC	COMPIEGNE	Hygiène
60	CH Compiègne	PUBLIC	COMPIEGNE	Stérilisation
77	Grand Hôpital de l'Est Francilien	PUBLIC	JOSSIGNY	Cardiologie interventionnelle
77	Grand Hôpital de l'Est Francilien	PUBLIC	MEAUX	Viscéral
77	Grand Hôpital de l'Est Francilien	PUBLIC	MEAUX	Gynécologie
77	Grand Hôpital de l'Est Francilien	PUBLIC	MEAUX	Ostéo-articulaire
77	Grand Hôpital de l'Est Francilien	PUBLIC	MEAUX	Urologie